

**QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE CHARLEVOIX-EST**

Session régulière du mois de février 2007, tenue le 27 février 2007 à 19h30 à la MRC de Charlevoix-Est au 172, boulevard Notre-Dame à Clermont :

Étaient présents :

M. Albert Boulianne, maire de Baie-Sainte-Catherine
M. Vincent Dufour, conseiller et représentant de Saint-Siméon
M. Michel Gauthier, conseiller de Saint-Irénée
M. Bernard Maltais, maire de Saint-Aimé-des-Lacs
M. Jean-Claude Simard, maire de Notre-Dame-des-Monts
M. Jean-Luc Simard, maire de La Malbaie

sous la présidence du préfet, M. Pierre Asselin, maire de Saint-Siméon et en présence de M. Pierre Girard, directeur général, de Mme Caroline Dion, directrice générale adjointe et directrice du département de sécurité publique, du greffe et du développement régional, de Mme France Lavoie, directrice du département d'aménagement du territoire et de M. Michel Boulianne, directeur de la gestion des matières résiduelles et des bâtiments.

07-02-01

PRIÈRE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Après une séance de travail d'une durée de 3h30 où il fut question des sujets suivants : états financiers (présentation de M. Benoît Côté, vérificateur); SADC de Charlevoix (présentation de M. Pascal Harvey); Villages branchés du Québec (suivi au niveau de l'accès à internet); Lac à l'Épaulé (endroit, coûts et contenu de la rencontre); sécurité incendie (présentation des modifications finales apportées au schéma de couverture de risques en sécurité incendie); sécurité publique (suivi de la réunion du 20 février 2007 du Comité de sécurité publique); lots intramunicipaux (présentation du rapport annuel d'activités et financier, contre-proposition à M. Henri Aimé pour le financement de son projet de bleuetière); gestion des matières résiduelles (avis de projet pour l'implantation d'un LET commun pour les deux MRC de Charlevoix); projet de règlement sur les dons et libéralités; Territoires non organisés (lampadaires à Sagard); rencontre avec Mme Violette Verville et la nouvelle direction du ministère des Ressources naturelles; Aéroport (dénégement clandestin), l'ordre du jour est accepté sur proposition de M. Vincent Dufour, appuyé par M. Jean-Luc Simard et résolu unanimement et ce, en prenant soin de laisser le varia ouvert.

07-02-02

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 DÉCEMBRE 2006 ET DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 30 JANVIER 2007

Il est proposé par M. Jean-Claude Simard, appuyé par M. Albert Boulianne et résolu unanimement, d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 8 décembre 2006 et de la séance régulière du 30 janvier 2007.

07-02-03

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DES MOIS DE JANVIER ET FÉVRIER 2007

Il est proposé par M. Bernard Maltais, appuyé par M. Vincent Dufour et résolu unanimement, d'accepter les comptes à payer des mois de janvier et février 2007.

MRC ET AÉROPORT

99	Telus Mobilité	68,26\$
100	Bell Canada	173,20
101	Receveur général du Canada	82,00
102	Bell Canada - Public Access	56,44
103	Aurel Harvey & Fils inc.	74 401,77
104	Imprimerie Charlevoix	6,77
105	Telus Mobilité	36,98
106	Hydro-Québec	389,50
107	Petite caisse de bureau	70,26
108	Henri Jean & Fils inc.	63,83
109	Interconnect Télécommunication	226,76
110	MRC de Charlevoix-Est	3 630,13
111	Publimage Lettrage	273,25
112	Produits sanitaires Optimum inc.	68,79
113	MAB Profil	1 817,50
114	Charlevoix Express enr.	24,62
115	Le Spécialiste du Parterre	577,79
124	Ville de Clermont	11 018,84
125	ADGMRCQ	546,41
127	Équipement GMM inc.	373,74
128	Fonds des Registres	93,00
129	Imprimerie Charlevoix inc.	185,85
130	Telus Mobilité	138,06
131	Centre Visa Desjardins	347,89
132	Fédération québécoise des municipalités du Qc	134,77
133	Hydro-Québec	4 563,31
134	L'Immobilière	2 051,10
135	Association touristique régionale de Charlevoix	292,00
136	Ministère du Revenu du Québec	14 043,20
137	Receveur général du Canada	452,78
138	CLD de la MRC de Charlevoix-Est	136 794,00
139	Petite caisse de bureau	121,69
140	Syndicat des travailleurs(euses)	448,80
141	SSQ Vie	3 861,74
142	Alex Coulombe Itée	73,80
143	Commission adm. des régimes de retraite	48,29
144	Les Publications du Québec	75,21
145	Musée de Charlevoix	400,00
146	M. Clément Néron	104,89
147	Hebdo Charlevoisien enr.	450,10
148	Bureautique Expert	33,64
149	A.T.E.F.Q.	125,00
150	Valère d'Anjou inc.	29,75
151	Sullivan & Lavoie	7 373,39
152	C.A.U.C.A.	2 988,18
153	Corp. des officiers municipaux en bâtiments	210,81
154	L'Atelier Martin-Pêcheur inc.	1 250,00
155	Receveur général du Canada	6 219,75
156	Publications CCH Itée	601,02
157	Fournitures & Ameublement	385,71
158	Restaurant La Rigane	130,64
159	Mme Solange Fillion	1 400,00
160	Services Info-Comm	244,94
161	Photocartotheque québécoise	64,33
162	Postage On Call	592,54

163	Bureauthèque Pro inc.	310,50
164	Normand Desgagnés et Associés, Architectes	5 999,47
165	Bell Canada (internet)	268,55
166	William Scully ltée	111,01
167	Centre de gestion de l'équipement roulant	1 751,00
168	CLD de la MRC de Charlevoix-Est	665,00
169	Conseil de la culture des régions du Québec	250,00
170	Asselin Électrique	720,06
172	Banque nationale du Canada	287,42
173		Annulé
175	Les Copies de la Capitale inc.	333,30
176	Société Via inc.	223,34

TNO DE CHARLEVOIX-EST

9	Mme Danielle L. Foster	1 301,50 \$
10	Hydro-Québec	460,35
11	TNO de Charlevoix-Est	343,31

07-02-04 ACCEPTATION DES DÉPLACEMENTS À PAYER DES MOIS DE JANVIER ET FÉVRIER 2007

Il est proposé par M. Jean-Claude Simard, appuyé par M. Vincent Dufour et résolu unanimement, d'accepter les déplacements à payer des mois de janvier et février 2007.

116	M. Michel Boulianne (dépl. du 02-02-07 au 23-02-07)	169,16 \$
117	M. Pierre Girard (dépl. du 03-02-07)	49,40
118	M. André Tremblay (dépl. du 01-02-07)	14,80
119	Mme France Lavoie (dépl. du 31-01-07 au 09-02-07)	69,51
120	Mme Kathy Duchesne (dépl. du 24-01-07 au 02-02-07)	11,38
121	Mme Caroline Dion (dépl. du 09-02-07)	66,71
122	M. Pierre Boudreault (dépl. du 22-11-06 au 30-01-07)	80,64
123	M. Albert Boulianne (dépl. du 30-01-07 au 20-02-07)	120,96
126	M. Pierre Asselin (dépl. du 21-01-07 au 22-02-07)	337,91
171	M. Bernard Maltais (dépl. du 17-08-06 au 30-01-07)	100,80
174	M. Gilles Gagnon (dépl. du 07-02-07 au 08-02-07)	88,47

07-02-05 VILLAGES BRANCHÉS DU QUÉBEC : DEMANDE D'ACCÈS À INTERNET AVEC LE RÉSEAU D'INFORMATIONS SCIENTIFIQUES DU QUÉBEC (RISQ) VIA LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de Charlevoix est allée en appel d'offres pour un accès internet en fonction de ses besoins (nombre de mégabits, adressage IP, etc.);

CONSIDÉRANT QUE suite à cet appel d'offres, la Commission scolaire a reçu des propositions de trois fournisseurs, soit le RISQ, Bell Canada et DéryTélécom;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de Charlevoix a retenu le RISQ comme fournisseur de l'accès internet pour ses édifices administratifs et ses écoles;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Charlevoix-Est et celle de Charlevoix n'étaient pas incluses au processus d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Charlevoix-Est et la MRC de Charlevoix n'ont pas encore procédé à l'étude de leurs besoins par rapport à l'accès internet en termes de nombre de mégabits et d'adressage IP;

CONSIDÉRANT QUE Bell Canada, fournisseur des équipements de la Commission scolaire et des deux MRC de Charlevoix au projet Villages branchés du Québec, a besoin de connaître le choix des deux MRC pour effectuer la programmation de certains équipements;

CONSIDÉRANT QUE les deux MRC de Charlevoix ne souhaitent pas retarder la mise en opération du réseau de fibres optiques prévue pour le printemps 2007;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Bernard Maltais, appuyé par M. Vincent Dufour et résolu unanimement, ce qui suit :

- de demander à la Commission scolaire de Charlevoix d'accepter la MRC de Charlevoix-Est comme utilisateur du lien internet que la Commission scolaire a avec le RISQ pour une période minimale d'un an et de partager les coûts avec cette dernière et la MRC de Charlevoix, s'il y a lieu;
- de procéder, au cours de la prochaine année, à l'étude des besoins de la MRC et de ses municipalités (nombre de mégabits nécessaires, adressage IP, etc.);
- d'aller en appel de propositions auprès de fournisseurs d'accès internet si le coût d'utilisation demandé par la Commission scolaire à la MRC se situe au-delà de 25 000,00 \$;
- de demeurer utilisateur du lien internet avec le RISQ, via la Commission scolaire, si la MRC est satisfaite du service et conditionnellement à ce que la Commission scolaire de Charlevoix accepte de partager à plus long terme son lien.

c.c. Mme Louise Frigon, Commission scolaire de Charlevoix
Mme Karine Horvath, directrice générale, MRC de Charlevoix

07-02-06

RENCONTRE AU LAC À L'ÉPAULE, LES 16, 17 ET 18 MARS 2007, RÉ : ACCEPTATION DU PROGRAMME, DU CHOIX DE L'ANIMATEUR ET DES COÛTS INHÉRENTS, DU FINANCEMENT POUR L'HÉBERGEMENT ET LA RESTAURATION AINSI QUE POUR LE TRANSFERT BUDGÉTAIRE

Il est proposé par M. Bernard Maltais, appuyé par M. Jean-Luc Simard et résolu unanimement, d'accepter le programme pour la rencontre au Lac à l'Épaulé proposé par le directeur général de la MRC, M. Pierre Girard, le choix de l'animateur, M. Yves Chaîné, les coûts rattachés à celui-ci ainsi que pour l'hébergement et la restauration, le tout supporté à même le poste budgétaire Foires des villages pour 3000,00 \$ et le poste Colloque régional pour 2000,00 \$.

Il est également résolu de demander une contribution financière de 300,00 \$ à chacune des municipalités de la MRC de Charlevoix-Est et du TNO afin de financer cette rencontre qui se tiendra les 16, 17 et 18 mars prochain.

07-02-07

ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2006 DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST

Il est proposé par M. Jean-Claude Simard, appuyé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, d'adopter les états financiers de la MRC de Charlevoix-Est au 31 décembre 2006, tels que présentés en séance de travail par le vérificateur de la MRC, M. Benoît Côté.

c.c. M. Benoît Côté, vérificateur

07-02-08 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2006 DE L'AÉROPORT DE CHARLEVOIX

Il est proposé par M. Jean-Luc Simard, appuyé par M. Michel Gauthier et résolu unanimement, d'adopter les états financiers de l'Aéroport de Charlevoix au 31 décembre 2006, tels que présentés en séance de travail par le vérificateur de la MRC, M. Benoît Côté.

c.c. M. Benoît Côté, vérificateur

07-02-09 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2006 DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Il est proposé par M. Jean-Luc Simard, appuyé par M. Jean-Claude Simard et résolu unanimement, d'adopter les états financiers de la gestion des matières résiduelles au 31 décembre 2006, tels que présentés en séance de travail par le vérificateur de la MRC, M. Benoît Côté.

c.c. M. Benoît Côté, vérificateur

07-02-10 RÉPARTITION DES FRAIS DE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ ENTRE LA MRC ET LA SQ

Il est proposé par M. Vincent Dufour, appuyé par M. Albert Boulianne et résolu unanimement, de partager à 50% chacun (MRC-SQ), la répartition des frais reliés à la consommation d'électricité pour le bâtiment de la MRC et de la Sûreté du Québec.

07-02-11 ASSEMBLÉE DES MRC, LES 28 FÉVRIER ET 1^{ER} MARS 2007 À QUÉBEC, RÉ : DÉLÉGATION DU PRÉFET ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par M. Bernard Maltais, appuyé par M. Vincent Dufour et résolu unanimement, de déléguer le préfet, M. Pierre Asselin et le directeur général de la MRC, M. Pierre Girard, à assister à l'Assemblée des MRC qui se tiendra les 28 février et 1^{er} mars prochain.

07-02-12 NOMINATION DU VÉRIFICATEUR FINANCIER DE LA MRC POUR 2006-2007

Il est proposé par M. Albert Boulianne, appuyé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, de nommer la firme Benoît Côté, Comptable Agréé à titre de vérificateur financier de la MRC pour les années 2006 et 2007.

c.c. M. Benoît Côté, vérificateur

07-02-13 OCTROI DU CONTRAT POUR LA VENTILATION ET LA CLIMATISATION DE L'ÉDIFICE DE LA MRC (MRC-SQ)

CONSIDÉRANT le second appel d'offres lancé à deux entreprises, soit Bon-Air Réfrigération inc. et Régulvar inc. concernant l'octroi du contrat pour le système de ventilation et de climatisation pour le bâtiment de la MRC de Charlevoix-Est;

CONSIDÉRANT qu'une seule de ces deux entreprises a répondu au délai fixé, soit le 27 février 2007 à 15h00, date et heure de l'ouverture des soumissions;

CONSIDÉRANT la proposition déposée de Régulvar inc. au montant de 9 039,00 \$;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation de l'ingénieur-conseil de la MRC, M. Gaétan Roy de la firme Roche, d'accepter la proposition conforme de la compagnie Régulvar inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Gauthier, appuyé par M. Jean-Luc Simard et résolu unanimement, d'octroyer un contrat à Régulvar inc. pour l'entretien complet (mécanique et contrôles) du système de climatisation – ventilation de la MRC de Charlevoix-Est au montant de 9 039,00 \$, taxes incluses et ce, pour une durée d'un an.

Il est également résolu d'affecter la dépense au poste Entretien du bâtiment.

c.c. M. William Dumais, représentant technique, Régulvar inc.
M. Gaétan Roy, ingénieur-conseil, Roche Itée

07-02-14 **AGRANDISSEMENT MRC-SQ, RÉ : PAIEMENT DES HONORAIRES FINAUX DE NORMAND DESGAGNÉS, ARCHITECTE**

Il est proposé par M. Bernard Maltais, appuyé par M. Jean-Claude Simard et résolu unanimement, de procéder au paiement des honoraires finaux à Normand Desgagnés, architecte pour l'agrandissement de la MRC et de la Sûreté du Québec et ce, pour un montant de 5 999,47 \$.

07-02-15 **COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX, RÉ : CONSULTATION SUR LE PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES**

CONSIDÉRANT le libellé de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique qui oblige la commission scolaire à établir annuellement un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles et à délivrer les actes d'établissement en conséquence;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès des différentes instances concernées de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT le résultat de la consultation effectuée auprès des MRC de la région de Charlevoix et du Comité de parents;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Bernard Maltais, appuyé par M. Vincent Dufour et résolu unanimement, que la MRC de Charlevoix-Est donne un avis favorable à la Commission scolaire de Charlevoix pour son plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2007-2010, tel que déposé.

c.c. M. Jean-Guy Boudrault, directeur général, Commission scolaire de Charlevoix

07-02-16 **VENTES POUR NON PAIEMENT DE TAXES DANS LE TNO DE CHARLEVOIX-EST, RÉ : MISES EN COLLECTION**

Il est proposé par M. Vincent Dufour, appuyé par M. Jean-Claude Simard et résolu unanimement, de procéder à la mise en collection des ventes pour non paiement de taxes sur le Territoire non organisé de la MRC de Charlevoix-Est selon la liste déposée en séance de travail et de déléguer le directeur général de la MRC, M. Pierre Girard, pour procéder à ces ventes.

07-02-17 **ADOPTION DES ETATS FINANCIERS AU
31 DÉCEMBRE 2006 DU TNO DE CHARLEVOIX-EST**

Il est proposé par M. Vincent Dufour, appuyé par M. Michel Gauthier et résolu unanimement, d'adopter les états financiers du TNO de Charlevoix-Est au 31 décembre 2006, tels que présentés en séance de travail par le vérificateur de la MRC, M. Benoît Côté.

c.c. M. Benoît Côté, vérificateur

07-02-18 **VERSEMENT DES SUBVENTIONS AUX COMITÉS DE SAGARD –
LAC DESCHÊNES**

Il est proposé par M. Jean-Claude Simard, appuyé par M. Jean-Luc Simard et résolu unanimement, de verser au Comité de Sagard – Lac Deschênes les subventions suivantes :

- Comité des Citoyens : 15 000,00 \$;
- Comité des Loisirs : 5000,00 \$
Contribution au bâtiment auxiliaire du Centre des Loisirs :
5000,00 \$;
- Comité de la Famille : 2000,00 \$;
- Comité paroissial pastoral : 1000,00 \$;
- Comité Saint-Vincent-de-Paul : 1000,00 \$;
- Comité de l'Âge d'Or : 1000,00 \$;
- Subvention pour le Centre communautaire : 25 000 \$.

c.c. M. Jean-Philippe Simard, Comité des Citoyens de Sagard –
Lac Deschênes

07-02-19 **FORMATION "LES DROITS ACQUIS ET LES RÈGLEMENTS À
CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE EN MATIÈRE
D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME" DISPENSÉE LE 28
FÉVRIER ET LE 1^{ER} MARS 2007 À QUÉBEC, RÉ : DÉLÉGATION
DE M. GILLES GAGNON**

CONSIDÉRANT la récente embauche de l'aménagiste et son besoin de formation en tant qu'inspecteur régional;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Bernard Maltais, appuyé par M. Jean-Luc Simard et résolu unanimement, de déléguer M. Gilles Gagnon, inspecteur régional, à la formation "Les droits acquis et les règlements à caractère discrétionnaire en matière d'aménagement et d'urbanisme" qui aura lieu les 28 février et 1^{er} mars 2007 à Québec.

07-02-20 **EMBAUCHE D'UN STAGIAIRE EN AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE 2007**

CONSIDÉRANT l'offre de stage présentée par M. Mathieu Bilodeau, étudiant de première année à la maîtrise en aménagement du territoire et développement régional de L'Université Laval;

CONSIDÉRANT qu'il est planifié de déposer le second projet du schéma d'aménagement et de développement révisé dans les meilleurs délais;

CONSIDÉRANT une rencontre le 16 février 2007 avec ce candidat où des compétences utiles à nos besoins ont été constatées;

CONSIDÉRANT QUE dans le budget 2007, 8,000,00 \$ sont alloués pour le Service de consultation (contrat aménagement);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Bernard Maltais, appuyé par M. Albert Boulianne et résolu unanimement, de contracter M. Mathieu Bilodeau comme stagiaire en aménagement du territoire pour une durée de 14 semaines au salaire de 12,00 \$ de l'heure et ce, 35 heures par semaine (total de 5,880,00 \$);

Il est également résolu de transférer 8000,00 \$ du poste budgétaire Service de consultation (contrat aménagement) des prévisions budgétaires 2007 au poste Salaire aménagiste pour un montant de 7 000,00 \$ et 1 000,00 \$ au poste Contribution de l'employeur.

c.c. Syndicat des travailleurs(euses) de la MRC de Charlevoix-Est
Mme France Lavoie, directrice de l'aménagement du territoire, MRC de Charlevoix-Est
Mme Kathy Duchesne, technicienne en administration, MRC de Charlevoix-Est

07-02-21

ADOPTION DES MODIFICATIONS APPORTÉES AU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST

CONSIDÉRANT le dépôt officiel, en janvier 2005, du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Charlevoix-Est au ministère de la Sécurité publique (MSP) suite à l'adoption, par le Conseil des maires, du *Règlement #146-01-05* édictant ce schéma;

CONSIDÉRANT QUE la MRC n'a reçu à ce jour aucune attestation de conformité du MSP concernant ce schéma;

CONSIDÉRANT les dernières modifications demandées au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC par le (MSP) via Messieurs Robert Lortie et Roger Gaudreault lors d'une rencontre informelle avec la directrice de la sécurité publique, du greffe et du développement régional de la MRC, Mme Caroline Dion, le 8 août dernier à la MRC;

CONSIDÉRANT QUE ces modifications ont été apportées et qu'elles devraient permettre à la MRC de recevoir une attestation de conformité pour son Schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE ces modifications ont fait l'objet d'une présentation au présent Conseil par la directrice de la sécurité publique, du greffe et du développement régional, Mme Caroline Dion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Albert Boulianne, appuyé par M. Michel Gauthier et résolu à l'unanimité, d'adopter les modifications apportées au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, telles qu'elles ont été demandées par le ministère de la Sécurité publique et de déposer à nouveau ce schéma auprès de ce même ministère en vue d'obtenir une attestation de conformité.

c.c. M. Robert Lortie, chef de service, direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie, ministère de la Sécurité publique

07-02-22

APPROBATION ET DÉPÔT PAR LE COMITÉ D'IMPLANTATION DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE CHARLEVOIX DE L'AVIS DE PROJET AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

CONSIDÉRANT la procédure établie par la Direction des évaluations environnementales relevant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

CONSIDÉRANT que cette procédure exige, comme étape préliminaire, la réalisation d'un avis de projet et ce, pour l'obtention du certificat d'autorisation nécessaire à l'implantation du lieu d'enfouissement technique en Charlevoix;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Vincent Dufour, appuyé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, de mandater le Comité d'implantation du lieu d'enfouissement technique de Charlevoix pour qu'il approuve et qu'il dépose au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs la version finale de l'avis de projet pour l'implantation du LET de Charlevoix réalisé conjointement par Mme Isabelle Tremblay et M. Michel Boulianne, responsables respectivement de la gestion des matières résiduelles dans les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est.

Il est également résolu de désigner M. Michel Boulianne pour signer l'avis de projet au nom de la MRC de Charlevoix-Est.

c.c. Direction des évaluations environnementales, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

07-02-23

PACTE RURAL : VERSEMENT D'UNE PARTIE DU MONTANT DÉDIÉ À SAUMON RIVIÈRE-MALBAIE À MÊME L'ENVELOPPE 2006

Il est proposé par M. Jean-Claude Simard, appuyé par M. Michel Gauthier et résolu unanimement, de verser à Saumon Rivière-Malbaie un premier montant de 15 000,00 \$ à même le montant de 65 000,00 \$ qui est réservé à l'organisme dans l'enveloppe financière 2006 du Pacte rural, lequel montant servira à la réalisation d'un plan d'aménagement et de développement des terrains cédés par Abitibi Consolidated inc. pour le développement récréotouristique.

c.c. Mme Huguette Marin, agente de développement en milieu rural, CLD de la MRC de Charlevoix-Est

07-02-24

MODIFICATION DU RÈGLEMENT #96-06-99 CONSTITUANT LE FONDS DESTINÉ À SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES OPÉRATIONS DE MISE EN VALEUR DES TERRES ET DES RESSOURCES DU DOMAINE PUBLIC ET PRIVÉ SITUÉES À L'INTÉRIEUR DU TERRITOIRE MUNICIPALISÉ DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST

CONSIDÉRANT le *Règlement #96-06-99 constituant le fonds destiné à soutenir financièrement les opérations de mise en valeur des terres et des ressources du domaine public et privé situées à l'intérieur du territoire municipalisé de la MRC*;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement ne permet pas de consentir d'aide financière sous forme de prêt;

EN CONSÉQUENCE, avis de motion est donné par M. Vincent Dufour qu'à une prochaine séance de ce Conseil, sera déposé un projet de règlement modifiant le *Règlement #96-06-99 constituant le fonds destiné à soutenir financièrement les opérations de mise en valeur*

des terres et des ressources du domaine public et privé situées à l'intérieur du territoire municipalisé de la MRC afin que soit autorisé l'octroi de prêts.

c.c. Mme Violette Verville, ministère des Ressources naturelles et de la Faune

07-02-25

DEMANDE DE FINANCEMENT POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE BLEUETIÈRE, LOTS 8, 9 ET 10, RANG II, CANTON DE SALES : CONTRE-PROPOSITION

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière faite à la MRC par M. Henri Aimé et M. Herman Gilbert, au montant de 35 000,00 \$, relativement à leur projet d'implantation d'une bleuetière sur les lots 8, 9 et 10, rang II, canton de Sales, en territoire public intramunicipal;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil des maires a accepté, par la résolution #07-01-20, de consentir ce montant à Messieurs Aimé et Gilbert sous forme de prêt sans intérêt, remboursable sur 10 ans, conditionnellement à la possibilité légale de le faire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC modifiera son *Règlement #96-06-99* constituant le fonds destiné à soutenir financièrement les opérations de mise en valeur des terres et des ressources du domaine public et privé situées à l'intérieur du territoire municipalisé afin d'autoriser les prêts;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil des maires consent à demander un remboursement de la somme empruntée seulement à partir de la fin de la 3^e année du bail;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil des maires consent également à verser une aide financière supplémentaire sous forme de subvention, au montant de 6 000,00 \$, aux promoteurs du projet à raison de 2 000,00 \$ par année pendant 3 ans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Bernard Maltais, appuyé par M. Jean-Luc Simard et résolu unanimement, de proposer à M. Henri Aimé et à M. Herman Gilbert l'offre présentée précédemment et de poursuivre les démarches avec ces derniers, s'il y a lieu (signature d'un bail, etc.).

c.c. Mme Violette Verville, ministère des Ressources naturelles et de la Faune

07-02-26

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2006 SUR LES ACTIVITÉS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE PUBLIC INTRAMUNICIPAL DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST

CONSIDÉRANT la présentation détaillée du rapport annuel d'activités 2006 des lots intramunicipaux de la MRC de Charlevoix-Est faite par la directrice de la sécurité publique, du greffe et du développement régional de la MRC, Mme Caroline Dion, lors de la séance régulière du Conseil des maires du mois de février;

CONSIDÉRANT la présentation détaillée du rapport financier 2006 des lots intramunicipaux de la MRC de Charlevoix-Est faite par le directeur général de la MRC, M. Pierre Girard, lors de cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Luc Simard, appuyé par Albert Boulianne et résolu unanimement, d'adopter le rapport annuel 2006 sur les activités de gestion et de mise en valeur du territoire public intramunicipal de la MRC de Charlevoix-Est.

c.c. Mme Violette Verville, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur Territoire
M. Alain Giroux, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur Forêt

07-02-27 **DÉLÉGATION DE LA MRC AU 1^{ER} FORUM DE QUÉBEC EN FORME, LES 13 ET 14 MARS 2007 À TROIS-RIVIÈRES**

Il est proposé par M. Bernard Maltais, appuyé par M. Jean-Claude Simard et résolu unanimement, de déléguer la directrice générale adjointe de la MRC, Mme Caroline Dion, pour représenter la MRC au 1^{er} Forum *Québec en forme* qui se tiendra les 13 et 14 mars 2007 à Trois-Rivières et de défrayer les frais d'inscription et de séjour.

07-02-28 **TABLE AGROTOURISTIQUE DE CHARLEVOIX, RÉ :**
DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT QUE La Table Agro-Touristique de Charlevoix est un organisme travaillant à la valorisation de notre territoire et la diversification de notre économie;

CONSIDÉRANT QUE Charlevoix se distingue de part ses particularités, à savoir sa situation géographique, ses types de sol, son relief montagneux, son agriculture diversifiée, son maillage chefs/producteurs et son fort potentiel touristique;

CONSIDÉRANT QUE les démarches collectives de La Table Agro-Touristique de Charlevoix sont reliées à la création de plusieurs emplois autant pour ce qui est de la production que de la transformation;

CONSIDÉRANT QUE La Table Agro-Touristique de Charlevoix est reconnue depuis plusieurs années par les partenaires du milieu pour mettre en valeur les produits et les activités agricoles et agroalimentaires de la région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Claude Simard, appuyé par M. Michel Gauthier et résolu unanimement, que la MRC de Charlevoix-Est appuie La Table Agro-Touristique de Charlevoix dans ses démarches au MAPAQ pour l'obtention d'une aide financière dans le but d'embaucher une permanence.

c.c. Monsieur André Simard, La Table Agro-Touristique de Charlevoix

07-02-29 **APPUI À LA CANDIDATURE DE LA COOPÉRATIVE DE CHARLEVOIX EN TANT QU'AGENT DE LIVRAISON POUR L'AGENCE DES FORÊTS PRIVÉES DE QUÉBEC 03**

Il est proposé par M. Albert Boulianne, appuyé par M. Vincent Dufour et résolu unanimement, d'appuyer la candidature de la Coopérative forestière de Charlevoix en tant qu'agent de livraison pour l'Agence des forêts privées de Québec 03, secteur Charlevoix.

c.c. M. Gilles Harvey, directeur général, Coopérative forestière de Charlevoix

07-02-30 **CLD DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST ET DE CHARLEVOIX ET ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE CHARLEVOIX, RÉ : DEMANDE D'APPUI**

CONSIDÉRANT le désir et la volonté des CLD des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est, de l'Association touristique régionale de Charlevoix ainsi que des organisateurs d'événements touristiques structurants de notre région d'amorcer des démarches de recherche de financement pour le développement et le maintien des événements à portée nationale dans Charlevoix;

CONSIDÉRANT que c'est grâce aux sources de financement disponibles que des événements majeurs, tels que La Grande Traversée Casino de Charlevoix, Le Grand Rendez-Vous Cycliste de Charlevoix, Rêves d'automne : Festival paysages en Peinture, le Challenge Casino et La ChantEauFête de Charlevoix peuvent poursuivre leurs activités dans la région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Vincent Dufour, appuyé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, d'appuyer les CLD des deux MRC de Charlevoix et l'Association touristique régionale de Charlevoix en supportant leurs démarches de recherches de fonds commun d'aide aux événements de la région de Charlevoix afin de contribuer au développement de cette dernière.

c.c. M. André Simard, directeur général, Comité pour la création d'un fonds de soutien pour les événements de Charlevoix

07-02-31 **STRATÉGIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS,**
RÉ : PORTAIL INTERNET

Il est proposé par M. Bernard Maltais, appuyé par M. Vincent Dufour et résolu unanimement, de contribuer financièrement, pour un total de 500,00 \$, à la conception et à la mise en ligne d'un portail internet réalisé par la firme Nomadique visant à faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux résidents qui adoptent Charlevoix comme terre d'accueil.

c.c. Mme Karine Horvath, directrice générale, MRC de Charlevoix

07-02-32 **TABLE SUR LA PRÉVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE,**
RÉ : COTISATIONS 2006-2007

Il est proposé par M. Michel Gauthier, appuyé par M. Jean-Luc Simard et résolu unanimement, de participer à la cotisation 2006-2007 de la Table sur la prévention de l'abandon scolaire au coût de 500,00 \$.

07-02-33 **LOTS INTRAMUNICIPAUX, LOT 21, RANG II, CANTON DE**
SAGUENAY À BAIE-SAINTE-CATHERINE, RÉ : DEMANDE DE
RÉGULARISATION, D'APPEL D'OFFRES POUR LA VENTE DE LA
PARTIE RÉSIDUELLE ET OCTROI D'UN MANDAT À
L'IMMOBILIÈRE POUR L'ÉVALUATION DE LA VALEUR
MARCHANDE DU LOT

CONSIDÉRANT l'occupation actuelle et sans droit, par Mme Carmen Poitras, d'une partie du lot 21, rang II, canton de Saguenay à Baie-Sainte-Catherine, en territoire public intramunicipal;

CONSIDÉRANT que cette occupation se traduit par la présence d'une résidence secondaire de construction récente;

CONSIDÉRANT qu'aucun permis n'a été délivré par la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine pour la construction de cette résidence secondaire puisque le fond de terrain n'était pas propriété de Mme Carmen Poitras;

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine exprimée par Mme Marie-Claude Guérin, inspectrice et Mme Brigitte Boulianne, secrétaire-trésorière, lors d'une rencontre à la MRC, le 7 février 2007, de délivrer un permis de construction à Mme Poitras si celle-ci devient propriétaire du fond de terrain;

CONSIDÉRANT l'erreur commise par un arpenteur en 1943 dans la délimitation du lot voisin, le lot 22, faisant en sorte que celui-ci empiète sur les limites réelles du lot 21;

CONSIDÉRANT que cette erreur est à l'origine de la situation actuelle;

CONSIDÉRANT la volonté de Mme Carmen Poitras de régulariser cette situation;

CONSIDÉRANT que le lot 21, rang II, canton de Saguenay est un lot intramunicipal épars sur lequel la MRC n'a octroyé aucun droit;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vincent Dufour, appuyé par Jean-Claude Simard et résolu unanimement, ce qui suit :

- de régulariser la situation qui prévaut actuellement sur une partie du lot 21, rang II, canton de Saguenay à Baie-Sainte-Catherine, en vendant une superficie de 5000 mètres carrés à Mme Carmen Poitras, à la valeur marchande, sous réserve de l'autorisation du ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- d'aller en appel d'offres pour la vente, à la valeur marchande, de la partie résiduelle du lot 21, rang II, canton de Saguenay, sous réserve de l'autorisation du ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- de mandater L'Immobilière afin qu'elle procède à l'évaluation de la valeur marchande du lot 21, rang II, canton de Saguenay.

c.c. Mme Violette Verville, ministère des Ressources naturelles et de la Faune

07-02-34

DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PAR LA MRC DE CHARLEVOIX-EST AU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER, VOLET II, POUR LES PALISSADES : AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé par M. Vincent Dufour, appuyé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général de la MRC de Charlevoix-Est, M. Pierre Girard, à signer le formulaire de demande d'aide financière déposé au Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (volet II) pour Les Palissades.

c.c. M. Stéphane Charest, ingénieur forestier, CLD de la MRC de Charlevoix-Est

07-02-35

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES : RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR L'IMPLANTATION D'ÉCOCENTRES EN CHARLEVOIX, RÉ : POURSUITE DE LA DÉMARCHE COMMUNE AVEC LA MRC DE CHARLEVOIX, OCTROI DU CONTRAT À GÉNIVAR ET VERSEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MRC

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'implanter des écocentres en Charlevoix pour atteindre les objectifs du *Plan de gestion des matières résiduelles*;

CONSIDÉRANT la poursuite de la démarche commune des deux MRC de Charlevoix pour l'implantation d'écocentres en Charlevoix;

CONSIDÉRANT que les sommes sont disponibles pour réaliser cette étude à raison de 2 500,00 \$ par organisme, soit les deux MRC et les deux CLD de Charlevoix;

CONSIDÉRANT que les services de la firme Génivar ont été retenus et respectent le budget de 10 000,00 \$;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. Jean-Luc Simard, appuyé par M. Albert Boulianne et résolu unanimement, de mandater la firme Génivar pour réaliser l'étude de faisabilité pour l'implantation d'écocentres en Charlevoix au coût de 10 000,00 \$.

07-02-36

MRC DES MASKOUTAINS, RÉ : DEMANDE D'APPUI À LA RÉSOLUTION NUMÉRO 07-02-35

CONSIDÉRANT que la MRC des Maskoutains sollicite notre appui concernant leur résolution numéro 07-02-35;

CONSIDÉRANT que nous approuvons le fait qu'il est inapproprié et exagéré que des frais de l'ordre de 2 500,00\$ soient imposés pour l'obtention de tout certificat d'autorisation applicable pour le nettoyage et l'entretien ou tout autre travail dans un cours d'eau en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Jean-Claude Simard, appuyé par M. Michel Gauthier et résolu unanimement, de donner notre appui à la résolution numéro 07-02-35 de la MRC des Maskoutains.

c.c Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
MRC des Maskoutains

07-02-37

ZIP-SAGUENAY, RÉ : DEMANDE D'APPUI POUR LE PROJET DE NETTOYAGE DES RIVES DE LA RIVIÈRE PETIT-SAGUENAY DANS LE SECTEUR DU TNO DE SAGARD

CONSIDÉRANT l'existence du Comité de la zone d'intervention prioritaire ZIP-Saguenay fondé en 1990 et dont le mandat est de réhabiliter, sauvegarder, dépolluer et mettre en valeur la rivière Saguenay et ses principaux tributaires;

CONSIDÉRANT que la ZIP-Saguenay a commencé à nettoyer les berges de la rivière Petit-Saguenay et désire poursuivre sur notre territoire;

CONSIDÉRANT que la rivière Petit-Saguenay est une rivière à saumons parcourant sur plusieurs kilomètres notre territoire dans le secteur de Sagard;

CONSIDÉRANT la présence de plusieurs amoncellements de déchets le long de ses berges que la ZIP estime à 55 tonnes;

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la ZIP Saguenay;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Claude Simard, appuyé par M. Jean-Luc Simard et résolu unanimement, de fournir à la ZIP Saguenay, une copie de la matrice graphique identifiant les propriétaires riverains, de recevoir dans notre site de Saint-Siméon les 55 tonnes de matériaux estimés et de faire paraître dans un journal un avis pour annoncer les dates de l'opération ainsi qu'un appel aux bénévoles.

De plus, il est résolu de soutenir financièrement le projet dans une proportion allant jusqu'à 10% du budget de réalisation sous condition que les emplois créés soient attribués dans notre MRC.

c.c. Comité ZIP-Saguenay

07-02-38

**RÈGLEMENT NUMÉRO 827-06 DE LA VILLE DE LA MALBAIE,
RÉ : AVIS DE CONFORMITÉ**

CONSIDÉRANT le *Règlement numéro 827-06* adopté en 3^{ième} lecture par le Conseil de la Ville de La Malbaie, le 12 février 2007;

CONSIDÉRANT que ce règlement modifie certaines dispositions du *Règlement de zonage numéro 757-02* de la Ville de La Malbaie;

CONSIDÉRANT l'article 36 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT que le *Règlement numéro 827-06* de la Ville de La Malbaie s'avère conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire ainsi qu'aux règlements de contrôle intérimaire de la MRC de Charlevoix-Est;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Bernard Maltais, appuyé par M. Albert Boulianne et résolu unanimement, de déclarer conforme le *Règlement numéro 827-06* de la Ville de La Malbaie au schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire ainsi qu'aux règlements de contrôle intérimaire de la MRC de Charlevoix-Est.

c.c. M. Daniel Lavoie, directeur général, Ville de La Malbaie

07-02-39

**RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉrimAIRE CONCERNANT
L'ABATTAGE ET LA PLANTATION D'ARBRES SUR LES TERRES
DU DOMAINE PRIVÉ DU TERRITOIRE DE LA MRC DE
CHARLEVOIX-EST, RÉ : AVIS DE MOTION**

Avis de motion est, par la présente, donné par M. Vincent Dufour que, lors d'une prochaine séance de ce Conseil, sera présenté un règlement visant l'abattage et la plantation d'arbres sur les terres de la MRC de Charlevoix-Est.

07-02-40

**ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES ET DES
ASSOCIÉS DE GESTION DU FONDS-SOUTIEN DES MRC DE LA
CAPITALE-NATIONALE, LE 19 MARS 2007 À BEAUPRÉ, RÉ :
DÉLÉGATION DU PRÉFET**

Il est proposé par M. Bernard Maltais, appuyé par M. Jean-Luc Simard et résolu unanimement, de déléguer le préfet de la MRC de Charlevoix-Est, M. Pierre Asselin, à participer à l'Assemblée annuelle des actionnaires et des associés de Gestion du Fonds-Soutien des MRC de la Capitale-Nationale qui se déroulera le 19 mars prochain à Sainte-Anne-de-Beaupré.

07-02-41

**CLUB LIONS CLERMONT – LA MALBAIE, TENUE DU CONGRÈS
DU DISTRICT U-2, LES 28 ET 29 AVRIL 2007 À LA MALBAIE, RÉ :
DEMANDE DE PARTICIPATION DE LA MRC DE CHARLEVOIX-
EST**

CONSIDÉRANT la tenue du Congrès du District U-2 du Club Lions Clermont - La Malbaie, les 28 et 29 avril 2007 au Fairmont Manoir Richelieu;

CONSIDÉRANT la venue d'environ 600 congressistes provenant de 46 Clubs de tout l'Est de la province;

CONSIDÉRANT QU'il est dans la tradition que le Club hôte accueille les dignitaires Lions pour une cérémonie regroupant une quarantaine de membres Lions pour la signature des Livres d'or;

CONSIDÉRANT la demande du Club Lions Clermont - La Malbaie afin que cette cérémonie ait lieu dans les locaux de la MRC en présence du préfet de la MRC et des deux maires de villes, soit Clermont et La Malbaie et afin que la MRC offre le vin d'honneur;

CONSIDÉRANT la demande du Club Lions Clermont - La Malbaie de participer financièrement à la réalisation du bottin souvenir du congrès 2007;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Claude Simard, appuyé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, ce qui suit :

- de fournir gracieusement au Club Lions Clermont - La Malbaie les locaux de la MRC, le vendredi 27 avril 2007 dès 16h30, afin qu'il y soit tenue la cérémonie de signature des Livres d'or des villes de Clermont et de La Malbaie;
- de fournir gracieusement le vin d'honneur lors de cette cérémonie;
- d'inviter les maires de Clermont et La Malbaie ou leurs représentants à assister à cette cérémonie avec leurs Livres d'or;
- de participer financièrement à la réalisation du bottin souvenir du Congrès par l'achat d'une ½ page verticale au montant de 300,00 \$.

c.c. Mme Nicole Côté, présidente, Club Lions Clermont - La Malbaie
 Mme Christine Gagnon, vice-présidente, Club Lions Clermont - La Malbaie
 M. Jean-Pierre Gagnon, maire, Ville de Clermont
 M. Jean-Luc Simard, maire, Ville de La Malbaie

07-02-42

ENTRETIEN MÉNAGER À LA MRC, RÉ : DEMANDE D'AJUSTEMENT

Il est proposé par M. Michel Gauthier, appuyé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, d'accepter la demande d'augmentation de 50,00 \$ par mois de Mme Solange Fillion due à l'augmentation du nombre d'employés et, par le fait même, de la quantité de produits nécessaires à l'entretien ménager de la MRC et ce, à compter de mars 2007.

07-02-43

SOUPER-BÉNÉFICE SAUMON RIVIÈRE-MALBAIE, RÉ : ACHAT D'UNE TABLE POUR LES REPRÉSENTANTS DES COMITÉS DE SAGARD – LAC DESCHÊNES

Il est proposé par M. Bernard Maltais, appuyé par M. Vincent Dufour et résolu unanimement, de procéder à l'achat d'une table pour 10 personnes, au coût de 1000,00 \$, à l'occasion du souper-bénéfice de Saumon Rivière-Malbaie pour les représentants des comités de Sagard – Lac Deschênes et ce, à même le budget alloué pour le TNO de Charlevoix-Est.

07-02-44

MONTAGNE DE LA CROIX DE CLERMONT, RÉ : DEMANDE DE RENCONTRE DES JOYEUX RENTIERS DE CLERMONT

CONSIDÉRANT la demande de M. Jean Tremblay faite au nom de "Les Joyeux Rentiers de Clermont" en date du 27 février 2007;

CONSIDÉRANT la position prise par le Conseil des maires précédemment relativement aux différentes demandes de M. Jean

Tremblay concernant le projet de Parc régional de la Montagne de la Croix, à savoir que ce dossier doit être acheminé d'abord et avant tout par la Ville de Clermont avant d'être analysé par le Conseil des maires;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu par M. Vincent Dufour, appuyé par M. Bernard Maltais et résolu unanimement, de demander à M. Jean Tremblay de bien vouloir faire cheminer son projet par l'intermédiaire de la Ville de Clermont.

Il est également résolu d'informer M. Jean Tremblay que le Conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est est sensibilisé aux différents projets de ce secteur et que la MRC analysera toute demande d'appui qui lui sera acheminée par **LA VILLE DE CLERMONT** dans cette zone.

c.c. M. Jean Tremblay, "Les Joyeux Rentiers de Clermont"
M. Guy-Raymond Savard, directeur général, Ville de Clermont

07-02-45

CORPORATION PORT-DE-REFUGE DE CAP-À-L'AIGLE, RÉ : DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXES À LA COMMISSION MUNICIPALE

CONSIDÉRANT la demande du Port-de-Refuge de Cap-à-l'Aigle auprès de la Commission municipale pour obtenir une reconnaissance aux fins d'exemption de toutes taxes foncières et d'affaires;

CONSIDÉRANT que le Port-de-Refuge de Cap-à-l'Aigle est situé sur le TNO de Charlevoix-Est;

CONSIDÉRANT QUE le territoire où est localisé le Port-de-Refuge de Cap-à-l'Aigle sera annexé au cours de l'année 2007 à celui de la Ville de La Malbaie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Bernard Maltais, appuyé par M. Jean-Luc Simard et résolu unanimement, que la MRC de Charlevoix-Est s'oppose à la demande de reconnaissance, telle que déposée à la Commission municipale, en date du 22 décembre 2006, par le Port-de-Refuge de Cap-à-l'Aigle.

c.c. Mme Caroline Pouliot, notaire, Commission municipale
M. Daniel Lavoie, directeur général, Ville de La Malbaie

07-02-46

CAHIER SPÉCIAL DE L'ASSOCIATION DES POURVOIRIES DE CHARLEVOIX, RÉ : ACHAT D'UNE PUBLICITÉ À TITRE DE PARTENAIRE DANS L'HEBDO CHARLEVOISIEN

Il est proposé par M. Michel Gauthier, appuyé par M. Jean-Luc Simard et résolu unanimement, de participer, à titre de partenaire, au cahier spécial de l'Association des Pourvoiries de Charlevoix qui paraîtra dans l'Hebdo Charlevoisien, soit par l'achat d'une publicité équivalente à un tiers (1/3) de page au montant de 300,00 \$.

CORRESPONDANCE

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec – Direction de l'aménagement de la faune de la Capitale-Nationale, ré : *avis de conformité pour l'érection de constructions ou bâtiments utilisés à des fins de piégeage dans la ZEC Buteux - Bas-Saguenay*

CRÉ de la Capitale-Nationale, ré : *participation à la Commission forestière régionale provisoire de la Capitale-Nationale*

MRC La Jacques-Cartier, ré : *participation à la Commission forestière régionale provisoire de la Capitale-Nationale*

Association québécoise du transport et des routes, ré : *prix AQTR - Sécurité routière*

Université de Moncton, ré : *conférence sur la qualité de l'eau*

Plein Jour sur Charlevoix, ré : *proposition tarifaire pour la parution "Maître de son Développement"*

Société Saint-Vincent-de-Paul de Sagard, ré : *bilan des sommes reçues par la MRC de Charlevoix-Est*

Mme Stéphanie Savard-Boudreault, ré : *offre de services pour un poste de secrétaire-réceptionniste*

M. Paul-Philippe Nadeau, ré : *offre de services pour un stage touchant le domaine des sciences humaines*

07-02-47

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. Albert Boulianne, la séance est levée à 21h00.

Préfet

Directeur général